



MÉMOIRE

Soumis à la

Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois

Présenté par :

Monsieur André Villeneuve
Membre du comité exécutif de la CRÉ,
préfet de la MRC d'Autray et maire de Lanoraie

et

Line Painchaud
Directrice générale adjointe, CRÉ Lanaudière

Déposé le 22 mars 2007
En vue des audiences publiques du 4 avril 2007 à Joliette.

Table des matières

Avant-propos 3

Chapitre I

L'industrie bioalimentaire :
un pilier de la vitalité économique et sociale de Lanaudière..... 4

Chapitre II

L'industrie bioalimentaire lanaudoise :
une réponse aux besoins alimentaires et à la santé de sa population..... 7

Chapitre III

Le soutien gouvernemental aux initiatives régionales :
une nécessité pour assurer le développement régional de l'industrie et ses
retombées positives sur la population 10

Conclusion..... 13

Bibliographie..... 14

Avant-propos

La Conférence régionale des élus (es) Lanaudière est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional, tant pour le secteur économique, social que culturel.

La CRÉ Lanaudière est composée de 39 membres votants et des sept députés provinciaux de la région, pour un total de 46 membres. Les membres votants comptent 26 éluEs municipaux, 1 représentant de la communauté Atikamekw et 12 représentantEs des secteurs socio-économiques.

La CRÉ a, entre autres, pour mandat d'aviser le gouvernement sur divers sujets touchant le développement régional ainsi que de produire un plan quinquennal de développement. Cet exercice, débuté en 2005 est d'ailleurs en cours de finalisation. En collaboration avec les partenaires de la région, l'objectif est de doter Lanaudière d'une vision et de nouvelles orientations de développement pour les prochaines années.

Compte tenu de l'importante contribution du secteur bioalimentaire au développement de la région, la CRÉ souhaite, par ce mémoire, soumettre des propositions et orientations pour alimenter la réflexion de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire au Québec et dans Lanaudière.

Mise en garde

Le présent mémoire n'a pas la prétention d'être un mémoire d'expert susceptible de répondre aux questions pointues posées par la Commission. Il s'agit plus modestement d'un mémoire présentant des pistes de solution permettant d'assurer la vitalité de cette industrie dans Lanaudière.

Chapitre I

L'industrie bioalimentaire : un pilier de la vitalité économique et sociale de Lanaudière

Liens avec le document de consultation de la Commission

Chapitre 2) La production agricole

Quelles stratégies retenir pour gérer les conséquences de la baisse des revenus des entreprises agricoles? Quel rôle doit jouer l'État ? p.11

Chapitre 5) Le commerce extérieur

Quelle importance le Québec doit attribuer à l'exportation ? Pensez-vous que la place occupée par les importations au Québec menace sa production et la sécurité alimentaire ? p.24

Chapitre 9) La ruralité et le développement régional

Quels sont les moyens à mettre en place pour faciliter la conciliation et la cohabitation des usages en milieu rural ? p.39

Quelques statistiques¹

Selon les estimations du MAPAQ ² pour l'année 2002						
Secteur	Recettes en M\$	% du Québec	Emplois	% du Québec	PIB agr. En M\$	% du Québec
Agriculture	410	8 %	3 900	6 %	130	6 %
Transformation	470	3 %	2 500	3 %	100	2 %
Comm. de gros	n.d		400	1 %	n.d	
Comm. détail	990	5 %	6 400	6 %	180	5 %
Restauration	330	5 %	7 200	4 %	160	5 %
Total industrie bioalimentaire			20 400	5 %	560	4 %

- Lanaudière est la 4^e région agricole du Québec (410 M\$ recettes en 2002) ;
- 3900 emplois sont directement liés au secteur agricole et l'ensemble de l'industrie représente 20 400 emplois dans la région, soit près de 16 % de l'ensemble des emplois occupés ;
- la région compte actuellement 1 800 fermes alors que son nombre était de 3 715 fermes en 1971, soit une diminution de plus de 50 % ;
- les cinq principales productions de la région sont : la volaille (114 M\$), le porc (65 M\$), la production laitière (61 M\$), les céréales et oléagineux (37 M\$) et les légumes (36 M\$), totalisant à elles seules 76 % de l'industrie alors que la production d'élevage accapare près de 60 % de l'ensemble des recettes ;

¹ Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, *Portraits sectoriels*, Document de référence en préparation du Plan quinquennal 2007-2012.

² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, Estimations pour l'année 2002.*

- la région est la 3^e au Québec en termes de superficie de céréales et protéagineux (le maïs-grain, le soya et l'orge sont les céréales occupant les plus grandes superficies) ;
- la production bioalimentaire de la région est riche et diversifiée. En plus des grandes productions, la région compte un bon nombre de produits régionaux et de niches reconnus pour leur qualité dans les secteurs suivants : fromages fins, vins et boissons alcoolisées, légumes frais, petits fruits et acériculture ;
- la région compte 72 entreprises de transformation et autant d'entreprises faisant à la fois de la production et de la transformation bien que plus de 50 % du chiffre d'affaires est en production (comptabilisée alors seulement comme entreprise de production) ;
- la zone agricole de Lanaudière est de 209 398 hectares et la zone agricole lanauoise métropolitaine est de 34 448 hectares, correspondant à 16,5 % de la zone agricole de la région. Il est à noter que 52 % des terres agricoles dézonées de la région Lanaudière depuis 1986 l'ont été dans la MRC de l'Assomption et Les Moulins.

Constats et enjeux

- L'industrie agricole est intimement liée à l'histoire de Lanaudière et contribue fortement à son identité. Par conséquent, la vitalité de ce secteur est essentielle pour assurer une occupation dynamique du territoire et pour préserver des attraits propres à la région.
- Compte tenu des nombreux impacts économiques et sociaux de cette industrie pour la région, il y a lieu de se préoccuper de la baisse de rentabilité généralisée des exploitations agricoles. En effet, la mondialisation des marchés, la concentration des acheteurs et les pressions à la baisse sur le prix des produits agricoles conjuguées à la hausse du coût des intrants (terres, énergie, engrais) ont un impact négatif sur le revenu net des producteurs agricoles, la relève agricole et le maintien des fermes familiales.
- Bien que cette situation semble généralisée au Québec, certains producteurs de la région sont touchés plus fortement. C'est le cas des anciens producteurs de tabac qui sont à la recherche de nouvelles cultures leur permettant de rentabiliser leur opération.
- Cette baisse de rentabilité, jumelée aux nombreux enjeux auxquels doit faire face l'industrie ne sont pas sans limiter l'enthousiasme des plus jeunes à prendre la relève. Pourtant, sans une relève adéquate et sans prendre les moyens pour valoriser la profession agricole, la bonne santé de cette industrie est menacée.
- Enfin, la région connaît la 2^e plus forte croissance démographique du Québec après les Laurentides avec un accroissement de sa population de 20,3 % entre 1991 et 2004. Cette situation n'est pas sans faire pression sur la zone agricole et sur l'augmentation du coût des terres, principalement celles situées au sud du territoire. La diminution des superficies exploitables est un autre enjeu de ce secteur dont nous devons nous préoccuper.

Pistes de solution et réponses aux questions de la Commission

Compte tenu de l'importance de cette industrie pour l'économie de la région et pour celle du Québec, il ne fait pas de doute à nos yeux que nos gouvernements doivent **poursuivre énergiquement le soutien à la production agricole au pays.**

De même, l'importance d'assurer la relève nous porte à croire que des efforts accrus doivent être mis en place afin de **faciliter l'accès au capital pour les plus jeunes producteurs.** La disponibilité du capital pour réaliser de tels investissements étant souvent identifiée comme un des freins les plus importants pour assurer la relève de l'industrie. Pourtant, comme dans le cas des PME, **la transmission des fermes familiales aux générations suivantes est encore la meilleure façon d'assurer la poursuite des activités** et le maintien des retombées économiques et sociales sur le territoire. Que deviendraient les régions et les villages du Québec sans la présence des agriculteurs.

Par ailleurs, tout en jugeant essentiel de s'assurer que les entreprises du secteur demeurent compétitives, il est important de **donner priorité à la production destinée aux marchés domestiques** afin de protéger la ressource et d'assurer l'accès à une grande diversité de produits alimentaires produits chez nous.

En fait, la production de biens vivants comporte une multitude d'enjeux sociaux et de coûts externes qui nous incitent à la prudence et militent en faveur de **ne pas soumettre l'industrie à la seule logique des règles du marché.**

Sur ce point, il nous apparaît donc essentiel de sensibiliser nos gouvernements à l'importance de **protéger l'autonomie alimentaire du pays et l'industrie bioalimentaire.** Les importations de produits alimentaires ont progressé au Québec de 17 % entre 2002 et 2005 et cet accroissement devrait se poursuivre. Par conséquent, nous pensons que le Québec et le Canada doivent **s'assurer que les normes de production des produits importés soient les mêmes que celles exigées pour la production domestique.**

Enfin, nous sommes également conscients du défi que pose pour l'avenir de cette industrie la proximité des zones urbaines. La forte croissance démographique de la région devient forcément un enjeu. Dans Lanaudière, nous comptons **poursuivre la concertation régionale dans la voie du dialogue actuel entre le monde agricole et les MRC,** afin de protéger le territoire agricole tout en répondant aux besoins de développement de ses territoires. Ainsi, la voie privilégiée à toutes les fois que cela s'avère possible, est de hausser la densité de la zone blanche.

Chapitre II

L'industrie bioalimentaire lanauoise :

une réponse aux besoins alimentaires et à la santé de sa population

Liens avec le document de consultation de la Commission

Chapitre 1) Les besoins alimentaires de la population

Quelles réflexions vous inspirent les problématiques de santé publique, notamment celles qui appellent la création d'environnement plus propice à de saines habitudes alimentaires ? p.7

Chapitre 7) L'environnement

Quels moyens devraient être préconisés pour contrer les inconvénients de la gestion des fumiers ? Comment l'agriculture pourrait contribuer davantage à la réduction des gaz à effet de serre ? Comment assurer le maintien de la biodiversité sur le territoire agricole ? p.31

Chapitre 8) La santé et les préoccupations des consommateurs

Comment les politiques agricoles et agroalimentaires peuvent-elles favoriser de meilleures habitudes alimentaires ? p.35

Quelques statistiques³

Les caractéristiques sociodémographiques de la population lanauoise diffèrent beaucoup d'un territoire à l'autre :

Territoire	Population (2004) Nombre	Densité (2004) Hab/Km²	Taux de chômage (2001) %	Taux d'activité (2001) %	Revenu par habitant (2003) \$ Can	Revenu des ménages (2003) \$ Can
De D'Auray	40 141	36,7	6,4	60,6	22 684	42 656
Joliette	57 259	136,9	8,2	62,0	30 297	45 720
L'Assomption	108 205	424,1	5,0	69,7	26 544	60 400
Les Moulins	121 066	464,2	5,4	72,6	21 992	57 495
Matawinie	45 894	4,8	11,7	52,4	21 386	39 379
Montcalm	41 046	58,0	9,6	60,3	28 401	41 239
Lanaudière	413 611	33,6	6,7	65,6	26 679	51 024
Le Québec	7 547 728	5,7	8,2	64,2	27 507	49 498

(Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada)

- La densité est répartie de façon inégale sur le territoire. Ainsi plus de la moitié de la population lanauoise réside dans les MRC Les Moulins et L'Assomption.

³ Institut de la statistique du Québec en collaboration avec la Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, *Portrait sociodémographique et socioéconomique de Lanaudière*, Document de référence en préparation du Plan quinquennal 2007-2012.

- Les MRC du sud-ouest (Les Moulins, L'Assomption et Montcalm) ont une population plus jeune que celle des autres MRC de Lanaudière. En comparaison, les MRC Matawinie, Joliette et de D'Autray comptent une population relativement plus âgée.
- La région demeure moins scolarisée que la moyenne québécoise.
- Les jeunes âgés entre 15-24 ans et ne fréquentant pas l'école a augmenté entre 1996 et 2001. En Matawinie c'est 42,9 % des jeunes qui ne fréquente pas l'école et dans Montcalm c'est 40,6 %.
- Le revenu annuel moyen des ménages de la région est supérieur à la moyenne québécoise (51 024 \$ versus 49 998 \$ pour le Québec) mais seules 2 MRC affichent un revenu moyen supérieur à celui du Québec : L'Assomption (60 400 \$) et Les Moulins (57 495 \$) alors qu'il est inférieur pour les autres MRC : Matawinie (39 379 \$), Montcalm (41 239 \$), de D'Autray (42 656 \$) et Joliette (45 720 \$).
- Trois MRC présentent une proportion de familles à faible revenu plus élevée que la moyenne québécoise : Matawinie (13,8 %), Montcalm (12,9 %), de D'Autray (10,5 %).
- Le % de chômage est plus faible que la moyenne québécoise sauf dans la MRC Matawinie et la MRC Montcalm où il est plus élevé.

Constats et enjeux

- Les statistiques sociodémographiques montrent que tant l'accès aux marchés et les revenus disponibles pour compléter adéquatement un panier d'épicerie diffèrent d'un territoire de MRC à l'autre et d'une famille à une autre.
- En fait, si l'étendue du territoire et la plus faible densité de la population au Nord de la région ont un effet sur l'accessibilité immédiate de certains produits, les disparités de richesse des familles entre les différentes MRC est un enjeu encore plus grand pour assurer à tous et à toutes une saine alimentation.
- De plus, l'existence d'un plus grand nombre de jeunes familles au sud, et d'une proportion plus élevée de personnes âgées dans les MRC du Nord, commandent des réponses différentes pour répondre à leur besoin en matière d'alimentation.
- Au plan de l'environnement, il est certain que l'activité agricole induit des impacts environnementaux inévitables. D'autant plus que l'industrie agricole lanauoise est à 60 % une industrie d'élevage ce qui exerce une pression supplémentaire sur les bassins versants de la région. À ce sujet, et tel que le précise le document de la Commission, il est important de rappeler que l'agriculture d'élevage est une des caractéristiques de l'industrie du Québec, puisque 75 % des revenus de production provient de ce secteur⁴.

⁴ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*, Document de consultation, p. 9.

Pistes de solution et réponses aux questions de la Commission

Tout en reconnaissant la nécessité de bien soutenir la production de masse afin de générer des économies d'échelle essentielles pour la compétitivité de l'industrie, nous considérons que **la promotion auprès de la population lanauoise des aliments produits localement est une voie à encourager.**

D'autant plus que, tout en permettant la consolidation de l'industrie bioalimentaire régionale, **l'achat local présente de nombreux bénéfices pour la santé** des consommateurs ainsi que pour la protection de l'environnement, puisque les produits parcourent une moins grande distance avant de se retrouver sur la table.

L'achat local permet de mieux connaître **l'origine des produits**, leur **mode de production**, de même qu'il peut permettre d'en assurer la **traçabilité**. Autant d'éléments qui favorisent la prise en charge par les consommateurs de la qualité des biens qu'ils consomment et leurs effets bénéfiques sur la santé.

Favoriser l'achat local nous apparaît donc une voie à encourager afin **d'assurer l'accès à une nourriture de grande qualité à des prix abordables, et ce, pour toute la population.** Bien que la vente à la ferme et les marchés publics sont des points de distribution qu'il est important de développer, il est essentiel que les produits régionaux et de niches puissent aussi avoir **accès aux tablettes des supermarchés de la région.**

Le soutien à de telles pratiques permet de rapprocher le milieu agricole des clients et d'établir, dans certains cas, un contact direct entre les producteurs(trices)/transformateurs(trices) et le consommateur(trice). Cela permet également de **développer le goût pour des produits frais**, consommer en saison, selon des particularités propres à la richesse de notre climat et de nos sols. **C'est une question de culture et d'éducation** qui peut être bénéfique, tant pour la population que pour l'industrie. Nous n'avons qu'à évoquer pour nous en convaincre le modèle français qui présente une production très diversifiée de produits frais et transformés localement, jumelée à des indices de santé de sa population tout à fait enviable (moins d'obésité, de cholestérol, etc.).

À ce sujet, nous pensons que **l'engouement pour les produits régionaux n'est pas une mode passagère** et que ce **phénomène est porteur de changement** dans les habitudes alimentaires qui peut contribuer significativement à renforcer la production locale et à permettre une offre de produits accessibles à toutes les bourses. Il faut juste **s'assurer que tous les acteurs en prennent la mesure et facilitent son épanouissement.**

Du côté de l'environnement, il est important de poursuivre les efforts de l'industrie et des producteurs(trices), et ce, plus particulièrement en ce qui a trait à la **protection des cours d'eau et des boisés en milieu agricole.**

Plus précisément, et comme nous l'avons mentionné précédemment, l'industrie agricole lanauoise est à 60 % une industrie d'élevage ce qui exerce une pression supplémentaire sur les bassins versants de la région. Il est donc essentiel pour protéger ce secteur économique de **trouver rapidement des technologies de traitement des lisiers performantes et à un coût accessible**, et s'assurer, pour ce faire, **que les gouvernements puissent consentir aux producteurs(trices) des aides financières adéquates.**

Chapitre III

Le soutien gouvernemental aux initiatives régionales :

une nécessité pour assurer le développement régional de l'industrie et ses retombées positives sur la population

Liens avec le document de consultation de la Commission

Chapitre 3) La transformation

Quels sont les créneaux de marché les plus porteurs ? p.17

Chapitre 4) La distribution des produits

Quels moyens pouvons-nous prendre pour que les entreprises de plus petites tailles et les produits-créneaux puissent se tailler une meilleure place dans le système actuel de la distribution alimentaire ? p.20

Chapitre 6) Le développement des ressources humaines

Comment accroître les échanges entre les différents producteurs de savoir ?

Comment les instances locales et régionales peuvent-elles appuyer les démarches d'innovation sur leur territoire ? Quel rôle doit jouer l'État ? p.27

Constats et enjeux

- Malgré une grande proximité du marché montréalais, les producteurs(trices) et transformateurs(trices) ont de la difficulté à avoir accès au grand réseau de distribution et celui des HRI.
- La région possède des sols de culture qui sont diversifiés et qui présentent leurs propres particularités (de la recherche et des activités de transfert de technologie réalisées dans la région pour le bénéfice des entreprises du territoire nous apparaît donc justifié).
- La vitalité de l'industrie bioalimentaire se manifeste par la diversité des initiatives et des institutions dédiées au secteur qu'on retrouve sur le territoire, sans compter la reconnaissance de deux créneaux d'excellence ACCORD :
 - Transformation des aliments (créneau associé)
 - Valorisation des plantes et biologie végétale (créneau émergent)
- Toutefois, plusieurs enjeux sont identifiés :
 - la nécessité d'accroître la transformation dans la région et de développer la capacité concurrentielle des entreprises ;
 - le soutien à accorder au développement de produits et au développement des marchés ;
 - favoriser le développement d'une culture d'investissement en R&D et l'émergence d'une expertise en recherche et en transfert de technologie ;
 - l'importance d'assurer une relève et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée en valorisant la formation professionnelle et technique et en créant une véritable synergie école-entreprise.

Pistes de solution et réponses aux questions de la Commission

Afin d'assurer le dynamisme de l'industrie agroalimentaire régionale et d'en faire un véritable pôle d'excellence, il nous apparaît **nécessaire d'avoir accès à des leviers et à un financement qui répond aux besoins spécifiques de la région et aux particularités de notre industrie.**

D'autant plus que, pour créer un pôle régional fort, il est **nécessaire d'avoir accès sur le territoire à de la formation et à des activités de recherche.** Cela encourage l'innovation régionale et accroît les retombées économiques et sociales pour la région. Par conséquent, il nous apparaît essentiel **d'éviter de concentrer les activités de recherche, d'innovation et de transfert de technologie à seulement une ou deux régions au Québec.**

Ainsi, nous pensons qu'il est important **que soient reconnus et soutenus par le gouvernement les organismes régionaux voués au développement du secteur et que soient appuyés les projets porteurs et les initiatives régionales qui émergent.**

Les principales institutions présentes sur le territoire :

- le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (le CDBL assume le mandat de concertation, de promotion et de développement de l'industrie bioalimentaire) ;
- le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (le CIEL, seul centre de recherche public reconnu dans Lanaudière qui fait également de l'accueil d'entreprises, et reconnu comme étant la pierre d'assise du créneau en biologie végétale) ;
- le Cégep régional de Lanaudière offre une formation de niveau collégial pour les entreprises de production et en transformation des aliments (Complexe agroalimentaire);
- diplômes d'études professionnelles (DEP) également offerts en productions laitière, porcine et bovine ;
- le Centre d'innovation en technologie des aliments de Lanaudière (le CITAL – projet issu de la mise en disponibilité aux entreprises de la région des installations du Complexe agroalimentaire du Cégep en partenariat avec le CDBL, afin de leur donner accès à des équipements à la fine pointe de la technologie et à des services experts pour mettre au point leurs produits et pour assurer la stabilité dans la qualité de leur production) ;
- la Ferme-École Desjardins de Lanaudière offre de la formation et une ferme d'élevage porcine sur litière mince (projets de recherche en cours) ;
- la Fédération de l'UPA de Lanaudière (24 syndicats affiliés qui assurent une représentation du secteur dans les instances locales et régionales) ;
- la Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière (COGENOR assure la gestion des surplus de matières organiques entre les fermes) ;
- la Coopérative de Solidarité Écogepro (Coopérative ayant pour mandat de développer de la recherche et des solutions environnementales et au traitement de lisiers dont une technologie qui est en voie d'homologation par le Groupe de transfert technologique de la Fédération des producteurs de porcs du Québec).

Les projets en émergence :

- développement en cours de deux créneaux d'excellence ACCORD en transformation des aliments et en biologie végétale ;
- demande de reconnaissance d'un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en biologie végétale (dépôt récent au ministère de l'Éducation d'une demande du Cégep régional en partenariat avec le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) ;
- création d'une filière intégrée pour développer la culture et la transformation de production de fibres industrielles dans la région (Lanaupôle fibres) ;
- projet de relocalisation de CIEL pour qu'il puisse accroître son volet « accueil d'entreprises » et maximiser les retombées pour la région.

Le nombre des institutions présentes sur le territoire ainsi que l'émergence de nouveaux projets et initiatives témoignent du dynamisme de l'industrie bioalimentaire dans la région. En plus de poursuivre ces actions, il est **important de reconnaître le rôle que joue la concertation dans le développement du secteur et d'en assurer la poursuite.**

Conclusion

Le présent mémoire souhaite témoigner de l'importante contribution de l'industrie bioalimentaire au développement de la région.

De plus, comme nous l'avons mentionné en début de mémoire, l'industrie agricole est intimement liée à l'histoire de Lanaudière et contribue fortement à son identité. Par conséquent, la vitalité de ce secteur est essentielle pour assurer une occupation dynamique du territoire et pour préserver des attraits propres à la région.

Voici donc en résumé, l'essentiel des orientations et pistes de solutions présentées dans chacun des chapitres :

- 1) L'industrie bioalimentaire :
un pilier de la vitalité économique et sociale de Lanaudière
 - poursuivre énergiquement le soutien à la production agricole au pays ;
 - faciliter l'accès au capital pour les plus jeunes producteurs ;
 - donner priorité à la production destinée aux marchés domestiques ;
 - protéger l'autonomie alimentaire du pays (s'assurer que les normes de production des produits importés soient les mêmes que celles exigées pour la production domestique).

- 2) L'industrie bioalimentaire lanaudoise :
une réponse aux besoins alimentaires et à la santé de sa population
 - importance d'encourager l'achat local et d'assurer l'accès des produits régionaux aux tablettes des supermarchés de la région (l'engouement pour les produits régionaux est un phénomène porteur de changement) ;
 - la promotion des aliments produits localement peut être bénéfique à la santé de la population (origine des produits, mode de production, traçabilité) et permet d'assurer l'accès à une nourriture de grande qualité à des prix abordables ;
 - du côté de l'environnement, trouver rapidement des technologies de traitement des lisiers performantes et à un coût accessible, et s'assurer que les gouvernements puissent consentir aux producteurs(trices) des aides financières adéquates.

- 3) Le soutien gouvernemental aux initiatives régionales :
une nécessité pour assurer le développement régional de l'industrie et ses retombées positives sur la population
 - assurer l'accès à des leviers et à un financement qui répond aux besoins spécifiques de la région et aux particularités de notre industrie ;
 - assurer l'accès sur le territoire à de la formation et à des activités de recherche ;
 - reconnaissance et soutien par le gouvernement des organismes régionaux voués au développement du secteur et aux projets porteurs et initiatives régionales émergentes.

Bibliographie

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*, Document de consultation, janvier 2007.

Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, *Portraits sectoriels*, Document de référence en préparation du Plan quinquennal 2007-2012, mars 2006.

Emploi Québec, direction régionale - Lanaudière et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, (RHDC). *Le marché du travail dans Lanaudière, Problématiques et pistes de développement*, 2005.

Institut de la statistique du Québec en collaboration avec la Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, *Portrait sociodémographique et socioéconomique de Lanaudière*, Document de référence en préparation du Plan quinquennal 2007-2012, février 2006.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, Estimations pour l'année 2002*.

Document rédigé par Line Painchaud, directrice générale adjointe en respect des discussions et orientations des administrateurs de la CRÉ et de la participation de M. André Villeneuve, membre du comité exécutif de la CRÉ, préfet de la MRC d'Autray et maire de Lanoraie.

Conférence régionale des élus (es) Lanaudière

3, rue Papineau, bureau 107

Joliette (Québec) J6E 2K3

Téléphone : (450) 759-4344 ou 1 800 363-8606

Télécopieur : (450) 759-7828

Adresse électronique : lanaudiere@cre-lanaudiere.qc.ca

Site Web : www.cre-lanaudiere.qc.ca